

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE  
CANTON DE FOURMIES  
COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
11	8	8
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 11/09/2023		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u> 11/09/2023		
<u>Objet de la Délibération : 2023-09-05</u> Location du 6 rue Nicolas Despret		

<u>SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023</u>
L’an deux mil vingt-deux, le jeudi 14 septembre 18 heures 30, le Conseil Municipal s’est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de Monsieur Bernard Navarre, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée trois jours à l’avance, conformément à la loi. <u>Étaient présents</u> : NAVARRE Bernard - COLLE Stéphane- VISEE Gérard –FOUQUART Gérard- CAUDRELIER Jean-Luc - MAES Xavier– - BLANC Véronique - LINGUET Justine <u>Étaient absentes excusées</u> : GAILLIEZ Noémie- LEULLIETTE Bérange - FOLB Céline <u>Secrétaire de séance</u> : LINGUET Justine

\*\*\*\*\*

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, le conseil décide de louer le logement situé 6, rue Nicolas Despret à Monsieur CLEMENT Jean-Paul et Madame LOMBART Patricia moyennant un loyer de 450 euros à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 :

- Montant du loyer = 450 euros
- Charges mensuelles = 105 euros
- Date d’effet = 1<sup>er</sup> novembre 2023
- Durée du bail = un an non renouvelable

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Maire

B. NAVARRE

Certifié exécutoire par le Maire  
A WALLERS-EN-FAGNE  
Le 15/09/2023

Publié sur le site internet le : 11/12/2023  
Envoyé et reçu en préfecture le : 19/09/2023